

# **BEREC : atelier dédié à l'entrée sur le marché dans le cadre du DMA**

Afin de recueillir les commentaires des startups et des associations d'entreprises numériques et des principaux challengers, le BEREC tiendra l'atelier **sur l'entrée sur le marché dans le cadre de la Loi sur les marchés numériques (DMA) le 28 avril 2021 de 14h00 à 16h30**. Le BEREC invite les parties prenantes et toutes les autres parties intéressées par cette question à s'inscrire à l'atelier sur le site Web du BEREC.

L'atelier se tiendra en deux sessions :

- Au cours de **la première session, Prabhat Agarwal**, chef de l'unité e-commerce et plates-formes à la DG CONNECT (CE), présentera comment la DMA peut aborder les questions d'entrée sur le marché. Le rapporteur de la commission ITRE sur l'avis sur le DMA **Carlos Zorrinho** présentera l'état d'esprit du Parlement européen en ce qui concerne la DMA.
- La **deuxième session comprendra une** table ronde des parties prenantes avec des associations **industrielles** et des plateformes alternatives présentant leurs positions. La table ronde mettra l'accent sur les facteurs qui peuvent limiter la concurrence et les améliorations nécessaires à l'AMM pour assurer la contestabilité du marché.

L'atelier se terminera par une série de **questions et réponses**.

***Plus d'informations disponibles ici.***